



Hoi Phuong/ UNEP/Still Pictures

# Orchestrer *le changement*

Pour **LEONARD GOOD** le transfert de nouvelles technologies aux pays en développement est essentiel pour lutter contre les changements climatiques et il explique comment procéder

L'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto l'année dernière et l'introduction du système régional européen de commerce des émissions ont rappelé à tous qu'il est temps d'honorer les engagements relatifs à l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les débats ont d'ailleurs dépassé le cadre de la Convention puisque les changements climatiques étaient l'un des principaux thèmes du Sommet du G8 à Gleneagles et d'autres forums régionaux. Les efforts déployés au niveau mondial pour promouvoir l'énergie renouvelable à l'issue de la Conférence de Bonn en 2004 ont conduit à la mise en place d'un réseau politique des énergies renouvelables et à l'organisation d'un forum de suivi en Chine en novembre. En septembre, le Sommet des Nations Unies a mis en lumière l'importance de l'énergie pour le développement durable et pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les préparatifs de la treizième session de la Commission du développement durable au printemps prochain, qui mettra l'accent sur l'énergie, commencent à s'accélérer et de nombreuses initiatives similaires se poursuivront dans le courant de l'année prochaine.

Tous ces processus ont en commun un thème récurrent : il ne sera possible de réaliser l'objectif ultime de la Convention que si les nouvelles technologies font partie intégrante du développement durable dans les pays en développement. C'est pourquoi le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a toujours adopté une double approche en tant que mécanisme financier de la Convention. L'appui qu'il apporte aux Parties non visées à l'annexe I consiste tout d'abord à faciliter l'élaboration de stratégies et le renforcement des capacités au niveau politique par le financement des communications nationales – notamment les évaluations des besoins technologiques, les auto-évaluations de la capacité nationale et les programmes d'action nationaux d'adaptation. Ces documents officiels constituent la base des stratégies nationales d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Ensuite, en recourant aux programmes d'investissement du FEM, les pays peuvent recevoir un financement supplémentaire pour mettre en œuvre leurs priorités en matière de technologie, renforcer davantage leurs capacités opérationnelles et éliminer les obstacles à la diffusion de la technologie. Le Mécanisme pour un développement propre est maintenant opérationnel et, suite aux décisions concernant sa mise en œuvre conjointe prises à Montréal par la Conférence des Parties à la Convention et en même temps Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, tous les mécanismes financiers de la Convention seront en place, ce qui modifiera fondamentalement nos efforts concertés pour le mettre en œuvre.

Cette multitude d'instruments et de mécanismes constitue un orchestre impressionnant. A long terme, l'appui du FEM aux programmes renforce les capacités, aide les pays à créer les conditions favorables au changement technologique et au développement et à améliorer globalement leur accès aux technologies propres. A court terme, des mécanismes souples permettent de canaliser les ressources vers les projets, ce qui peut encourager les investisseurs, les organisations non gouvernementales et les communautés à utiliser dans toute la mesure du possible ces technologies propres. Lorsque ces deux approches vont de pair, elles peuvent avoir un large impact et assurer la réussite du transfert de technologie, ce qui est l'objectif du FEM.

L'appui apporté par le FEM à de mini centrales hydrauliques dans deux Etats du Nord de l'Inde en est un exemple. Ce projet avait en définitive pour objectif de faciliter les investissements dans de petites centrales hydrauliques reliées au réseau électrique; les responsables du projet ont consacré beaucoup de temps et d'effort pour se procurer des informations adéquates sur les technologies, établir le relevé des ressources hydrologiques de la région et réformer la législation en matière d'investissements et d'énergie pour que les producteurs indépendants d'énergie soient en mesure de la vendre au réseau. Actuellement, deux ans après la fin du projet, plusieurs autres projets identiques sont en préparation au titre du Mécanisme pour un développement propre.

## Les capacités techniques

Les pays en développement ont besoin de technologies modernes à bon rendement énergétique et ne produisant pas d'émissions pour que leur développement économique soit viable à long terme. Ce transfert de technologie exige une confiance constante et durable reposant sur un partenaire fiable, tel que le FEM, pour ►

arriver à des capacités techniques toujours plus grandes allant de pair avec l'investissement nécessaire en capital. Les organismes pertinents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique – à savoir le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et le Groupe d'experts sur le transfert de technologie – ont vu combien les bases sont importantes pour assurer efficacement le transfert de technologie. C'est pourquoi ils réclament des conditions d'intervention propices et le renforcement des capacités techniques locales. Les projets du FEM ont aidé les pays à les obtenir et ils continueront à le faire.

L'appui du FEM a souvent contribué à constituer des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud qui sont fondamentaux pour le transfert des technologies et leur développement au niveau local. Ceci est particulièrement important dans les programmes du FEM axés sur des technologies très nouvelles et novatrices. Ainsi, quatre projets du FEM avec la Banque mondiale investiront dans différentes centrales d'énergie solaire, à l'instar de celles qui fonctionnent en Californie depuis plus d'une décennie. En juin, un partenariat entre des exploitants du Sud et des fournisseurs de technologies solaires du Nord, qui s'appuieront sur ces expériences, a été lancé par le PNUE et le FEM. Un autre exemple est celui de l'Initiative de financement de piles à combustibles du FEM dans le cadre de laquelle la Société financière internationale collabore avec des sociétés de technologie du secteur privé qui utilisent des piles à combustibles dans un grand nombre d'applications. Tout en investissant au départ des sommes considérables pour montrer les utilisations possibles, le FEM et la Société financière internationale de la Banque mondiale veillent à rendre la reproduction de ces applications aussi simple que possible et à éliminer les obstacles à la diffusion de la technologie.

### Des partenariats avec le secteur privé

Un autre programme en matière de technologie se concentre sur l'efficacité des chaudières industrielles. Les mesures prises avec l'appui du FEM pour réduire l'utilisation de charbon et les émissions de gaz à effet de serre dans ces chaudières, en Chine, ont montré qu'il était possible d'y arriver. Schématiquement, le charbon est responsable de 80 % des émissions de gaz à effet de serre de la Chine. Environ 40 % de la consommation chinoise de charbon sont brûlés dans des chaudières industrielles et des installations municipales dont 95 % fonctionnent au charbon. L'appui du FEM a donné à 8 fabricants chinois de chaudières la possibilité de participer à des accords de transfert de technologie avec des partenaires internationaux. Suite à ces arrangements, les fabricants peuvent maintenant présenter sur le marché des chaudières d'un meilleur rendement énergétique.

Quelques exemples montrent comment les projets du FEM favorisent les activités commerciales pilotes, les partenariats entre les secteurs privé et public, les co-entreprises et autres arrangements modernes de partage des risques qui aident à faire intervenir le secteur privé et à apporter les technologies modernes à nos pays bénéficiaires. Les risques perçus par le secteur privé découragent souvent les investissements. La présence d'un partenaire multilatéral donne confiance à l'entreprise privée et l'aide à obtenir le financement et les dispositions légales nécessaires à son engagement. Un premier investissement réussi peut servir de modèle à d'autres.

Les technologies d'énergie durable ne sont pas nécessairement

onéreuses. Il est tout à fait possible d'introduire des technologies énergétiques efficaces dans les structures normales de consommation sans frais supplémentaires. Tout le monde y gagne. Bien souvent, les consommateurs peuvent faire des économies en réduisant leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. Lorsque cela est possible, les programmes de transformation du marché du FEM fournissent généralement les ressources nécessaires pour obtenir des informations sur la technologie et organiser des campagnes de sensibilisation et aider à appliquer des normes et des labels techniques permettant aux consommateurs d'identifier les produits efficaces du point de vue énergétique. Les normes techniques exigent des connaissances techniques locales suffisantes et des moyens pour les appliquer au niveau national et, en conséquence, les programmes du FEM dans ces domaines contribuent aussi à renforcer les capacités et le savoir-faire techniques.

Le FEM s'est engagé à l'égard des buts et objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La technologie en est une composante essentielle, en particulier pour les pays en développement. Le transfert de technologie ne peut avoir un impact réel que si le renforcement des capacités de base est associé à un effort d'investissement massif et à une large diffusion de la technologie. Le FEM est bien placé pour faciliter ce processus et aider les pays en développement à avoir accès aux technologies modernes. Je me réjouis de voir s'instaurer une coopération continue avec tous les pays, tant donateurs que bénéficiaires, sur ces questions fondamentales ■

*Leonard Good est Directeur général et Président du Fonds pour l'environnement mondial*

